



## REGLEMENT NATIONAL

### Qualification pour

1. **Championnats d'Europe**
2. **Championnats du Monde**
3. **Championnats Arnold Classic**
4. **Championnats Olympia Amateurs**

Suite à plusieurs demandes récentes au sujet précité, le comité IFBBL a pris les décisions suivantes :

Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> de chaque catégorie IFBBL aux Championnats nationaux **PEUT ETRE** qualifié pour un de championnats précités.

Les athlètes N'AYANT PAS PARTICIPÉ AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX **NE SONT, EN PRINCIPE, PAS QUALIFIÉS** pour participer aux championnats sous 1,2,3 et 4.

Pour un athlète ayant une **RÉPUTATION SPORTIVE EXCEPTIONNELLE**, une dérogation **PEUT ETRE** accordée. L'athlète doit soumettre une demande de participation dans un délai de 12 semaines précédant le championnat visé.

Le cout de cette demande et les frais de traitement du dossier s'élèvent à 100 Euro, à verser avec la demande sur le compte bancaire de la IFBBL. Les frais **NE SONT PAS REMOURSABLES** indépendamment de la décision prise par la décision prise par la IFBBL.

En cas d'acceptation l'athlète sera convoqué 5 à 6 semaines avant la compétition où un comité de 3 Juges procédera à une évaluation de sa forme actuelle afin de valider définitivement sa participation.

Une 2<sup>ème</sup> évaluation peut être demandée à ce stade par le comité.

Tous les frais de participation et d'inscription à la compétition internationale visée sont évidemment à charge du demandeur.



**INTERNATIONAL FEDERATION OF  
BODYBUILDING AND FITNESS LUXEMBOURG**  
-AFFILIEE A L'IFBB-

IL EST À RAPPELER QUE CHAQUE ATHLÈTE NE PEUT EN AUCUN CAS PARTICIPER À UNE COMPÉTITION INTERNATIONALE SANS AUTORISATION ÉCRITE DU COMITÉ DE LA IFBBL.

Les participations aux concours précités sont exclusivement réservées aux licenciés IFBBL, qui sont en possession des documents d'identité ou de résidence mentionnés dans l'article 8 du Règlement Général IFBB – « Qualifications for Participation in International Competitions ».

Des infractions aux règlements de la IFBBL peuvent être sanctionnés par

- Avertissement
- Suspension
- Retrait de la licence IFBBL

**-Le Comité IFBBL-**